

Caurel. Des collégiens expliquent la laïcité aux écoliers

Publié le 1er juin 2019



Valérie Timpagnon donne quelques indications sur la façon de créer l'arbre de la laïcité.

Anaïs et Élodie sont élèves de 6e A au collège Paul-Éluard, de Mûr-de-Bretagne. Elles sont venues, la semaine dernière, à l'école publique de la commune avec leur professeure d'éducation civique, Valérie Timpagnon.

Certains de leurs condisciples sont déjà passés dans les écoles publiques de Saint-Aignan et de Mûr-de-Bretagne pour y accomplir la même tâche : **« Être les jeunes ambassadeurs de la laïcité »**.

Au collège, la classe de 6e A a réalisé un résumé, illustré de dessins explicites, de la charte de la laïcité.

À Caurel, les deux collégiennes et la professeure ont expliqué les différences entre ce qui est interdit, permis et toléré, à l'aide d'exemples et en répondant aux questions des écoliers : couleur de la peau, signes extérieurs d'appartenance...

Après quoi, chaque enfant a montré sa compréhension de l'exposé : une simple phrase sur des feuilles de couleur différente, vert pour permis, rouge pour interdit, orange pour toléré.

Au final, un bel arbre de la laïcité qui restera affiché dans la classe. Une façon à la fois concrète et ludique de faire comprendre des notions de base que des adultes, parfois, semblent avoir du mal à assimiler.